

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-NATHALENE DU 11 FEVRIER 2020

**Etaient présents** : Jean-Michel PERUSIN - Jean-François MARTINET - Brigitte AUDOUARD - Francis PAPONIE - Frédéric TACHE - Nathalie CHAPOULIE - Chantal DESPLAT - Monique DUBOST - Serge KOLESNIKOFF - Bertrand ROUQUIE - Alexandre COUDERC - Catherine COMBROUX – Dominique CHEYROU.

**Absente** : Aurélie MERCIER.

oooooooooooooooooooooooooooo

## **APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR**

Les comptes de gestion 2019 du receveur (budget principal et annexe) sont approuvés par les membres du conseil.

## **VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2019**

### **Budget principal**

Hors la présence du Maire, le compte administratif 2019 du budget principal est voté à l'unanimité des présents. Il fait apparaître :

- En fonctionnement, un résultat de 269 625,87 €
- En investissement, un résultat négatif de - 47 817,43 €

Résultat cumulé de l'année 221 808,44 €

- Restes à réaliser recettes (FCTVA) 40 000,00 €
- Restes à réaliser dépenses (bâtiments scolaires) - 9 568,51 €

**Résultat à affecter 252 239,93 €**

L'état de la dette au 01/01/2020 est présenté. Les prêts concernant le CENTRE DE LOISIRS ayant été repris par la Communauté de Communes SARLAT – PERIGORD NOIR au 01/01/2019 (compétence Petite Enfance), l'état fait apparaître un net désendettement où n'apparaissent plus que 3 prêts :

OBJET	SOLDE AU 01/01/2020	DERNIERE ECHEANCE
Achat Bâtiment C	34 307,53 €	2021
Travaux divers	46 460,48 €	2026
Investissement CLSH + salle des fêtes	85 000,00 €	2028
<b>TOTAL</b>	<b>165 768,01 €</b>	

### **Budget annexe ASSAINISSEMENT**

Hors la présence du Maire, le compte administratif 2019 du budget annexe est voté à l'unanimité des présents. Il fait apparaître :

- En fonctionnement, un résultat de 9 474,13 €
- En investissement, un résultat négatif de - 7 040,81 €

**Résultat à affecter 2 433,32 €**

## **POINT SUR LES INVESTISSEMENTS 2020**

Le Maire fait un point sur les principaux investissements de l'année 2020 qui sont les suivants :

- Aménagement du bourg 1<sup>ère</sup> tranche
- Aménagement de l'atelier C (étude ATD)
- Achat propriété BOUYSSONNIE par l'EPFNA (convention opérationnelle signée avec la commune et la CCSPN)
- Devis du mur du cimetière en attente

## **POINT SUR LA PROCHAINE RENTREE SCOLAIRE**

Etant donné l'effectif important des inscriptions scolaires, il est convenu pour l'année scolaire 2020 – 2021 :

- De donner la priorité aux enfants du RPI (STE-NATHALENE / PRATS-DE-CARLUX / SIMEYROLS / ST-VINCENT-LE-PALUEL) nés en 2017
- Que les enfants hors RPI et / ou nés en 2018 soient inscrits sur liste d'attente.

Les classes ne pourront pas excéder 30 enfants maxi.

## **POINT SUR LE DOSSIER ADRESSAGE**

Le dossier adressage est maintenant finalisé. Il y a lieu d'enregistrer les noms des rues et voies auprès de l'ATD. Un RDV est pris pour le 11/03/2020.

## **POINT SUR LE PROJET AMENAGEMENT DU BATIMENT C**

Une proposition de réhabilitation du bâtiment a été adressée par l'ATD. Ne correspondant pas exactement à l'esprit que souhaite le conseil municipal, une nouvelle proposition lui a été adressée (desir de réhabiliter le bâtiment en permettant un accueil d'activités polyvalentes : espace commercial, théâtre, location pour fêtes et repas ; espace dédié à la diffusion culturelle ; lieu de rencontre pour la population).

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION SIAEP AMENAGEMENT DU BOURG ET DE LA TRAVERSE**

Le Maire fait part au Conseil du compte-rendu de la réunion du 23/01/2020 organisée par le Maître d'œuvre, la SAS ING & MO (Fabien JEANTE) entre les différents intervenants : l'Unité d'Aménagement de SARLAT, le SDE24 (électricité / éclairage public), ORANGE, le SIAEP (syndicat d'eau potable), VEOLIA et PERIGORD NUMERIQUE (fibre optique). Il en ressort notamment au niveau du SIAEP qu'il y a lieu de refaire tout le réseau ancien du bourg (2 tranches) ainsi que tous les branchements dans le bourg.

## **DELIBERATION RECONDUCTION CONVENTION VEOLIA**

La convention VEOLIA pour l'assistance technique à l'exploitation et à l'entretien des ouvrages d'assainissement a été reconduite pour 2 années supplémentaires, soit jusqu'au 31/12/2021.

## **DELIBERATION LOCATION LOGEMENTS COMMUNAUX**

Deux délibérations sont prises concernant la location des appartements n° 5 (avec entrée dans les lieux au 07/02/2020) et n° 4 (avec entrée dans les lieux au 01/03/2020) pour 2 locataires. Il reste l'appartement n° 7 à louer lorsqu'il sera achevé.

## **PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)**

Un plan Climat a été élaboré par la CCSPN suite aux retours de toutes les communes et sera validé au prochain conseil communautaire.

Il est décomposé en 6 axes :

- AXE 1 : réduire l'impact carbone des bâtiments
- AXE 2 : organiser la mobilité et limiter son impact environnemental
- AXE 3 : concilier urbanisme, environnement et énergies renouvelables pour un territoire durable
- AXE 4 : protéger les ressources naturelles et la biodiversité
- AXE 5 : accompagner l'économie du territoire vers la transition écologique
- AXE 6 : piloter, communiquer et diffuser le PCAET

Il est rappelé que l'association Energies citoyennes du Périgord de SAINTE-NATHALENE, animée par Jean-Luc DUBOST, participe activement à ce plan climat et a notamment pour but de développer le photovoltaïque

## **ORGANISATION DES ELECTIONS**

Pour le premier tour, la permanence s'établit comme suit :

08 – 10 H	Jean-Michel PERUSIN Dominique CHEYROU Serge KOLESNIKOFF
10 – 12 H	Jean-François MARTINET Monica DUBOST Alexandre COUDERC
12 – 14 H	Francis PAPONIE Bertrand ROUQUIE
14 – 16 H	Frédéric TACHE Chantal DESPLAT
16 – 18 H	Brigitte AUDOUARD Nathalie CHAPOULIE Catherine TROQUEREAU

## **QUESTIONS DIVERSES**

Un courrier va être adressé aux 3 campings GROTTES DE ROFFY – CAPFUN – CAMPING DE MAILLAC, concernant le service de bus l'été les samedis en direction de SARLAT, afin de connaître s'ils sont toujours intéressés.